A.D.F.I.
YVELINES

ASSOCIATION pour la DEFENSE des FAMILLES et de l'INDIVIDU
Centre d'accueil et d'information sur les mouvements sectaires

Maison de la Famille - **14, rue du Parc de Clagny, 78000 Versailles**
tél : 01 39 50 85 67 et 01 39 49 40 69 - fax : 08 24 25 08 88 - e-mail : adfi.yvelines@free.fr

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du samedi 13 mars 2010 à 10h.

1 – Ouverture de l'assemblée générale :

14 adhérents présents ; 26 pouvoirs ; soit 40 adhérents présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir. La présidente déclare la séance ouverte, remercie les participants, notamment les nouveaux et les très anciens, et rappelle l'ordre du jour.

2 – Rapport d'activité présenté par la Présidente :

Malgré un nombre restreint de bénévoles avec des disponibilités parfois réduites en fonction de divers problèmes, nous avons assuré environ 500 heures de permanences.
Le contenu de ces permanences n'est pas régulier, les situations sont nettement plus complexes qu'il y a dix ans. Les personnes sont de plus en plus face à des réseaux relevant parfois de l'escroquerie, mais aussi de la dérive sectaire.
Le public accueilli est composé majoritairement de la famille ou des proches d'adeptes, mais aussi d'ex-adeptes, et enfin d' autres personnes (enseignants, assistants sociaux...).
L'aide apportée se partage entre information (sur le fonctionnement des groupes en cause et les techniques d'emprise) et conseils en matière de comportement à adopter, de stratégie.
Nous suivons de façon plus régulière une vingtaine de personnes.
Nous avons été questionné sur une quarantaine de groupes ou techniques ; certains mouvements qui s'étaient fait discrets, font de nouveau l'objet de questionnement.

Nous avons dû cette année réduire nos actions de prévention, qui ont touché 250 personnes.

Nos contacts avec la Mairie de Versailles se poursuivent, en particulier avec les adjoints chargés de la vie associative et de la jeunesse.

L'année a été marquée par le procès de la Scientologie (mai-juin 2009), à l'occasion duquel nous avons réalisé un certain nombre d'interventions médiatiques, dont une émission sur TV fil 78.

La participation aux colloques régionaux Unadfi (Caen, Nantes, Le Mans, Toulouse), sur les thèmes de la santé et des enfants, ainsi que l'organisation, avec d'autres Adfi, de celui de Paris, nous ont fournis des occasions de réfléchir sur l'évolution du paysage sectaire, de mieux comprendre ses formes actuelles. Le colloque de Paris, qui s'est déroulé le 15 octobre 2009 à l'Assemblée Nationale, a fait l'objet d'un dossier documentaire consultable sur le site : www.unadfi.org

Nos projets pour 2010 :
Effectuer les relances nécessaires pour nos actions de prévention.
Elargir nos contacts avec d'autres municipalités, augmenter la diffusion de nos bulletins d'information, comme la Newsletter.
Créer notre propre outil de communication, ce qui nécessite la recherche de compétences spécifiques.

10 - Certification des données du dossier et des pièces fournies

Je soussigné (soussignée).....Marie DRILHON....., Président (Présidente) de l'association .Ass. pour la défense des familles et de l'individu victimes des sectes ADFI Yvelin

Certifie que les données présentes dans le présent dossier de subvention ainsi que les pièces fournies avec ledit dossier sont certifiées exactes.

M. Drilhon